



TABLE DES MATIERES DES RECOMMANDATIONS D'ARRETE DES COMPTES APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2025

Textes de référence : article 223-1 du règlement général de l'AMF

L'AMF publie chaque année des recommandations d'arrêtés des comptes dont l'objectif est d'alerter et guider les émetteurs, leurs comités d'audit et les commissaires aux comptes sur les points d'attention spécifiques à chaque clôture. Ce document reprend l'ensemble des recommandations formulées dans le cadre des Recommandations d'arrêtés des états financiers en IFRS (2006 à 2024) qui sont toujours en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Chaque recommandation a été écrite dans le contexte spécifique de la clôture à laquelle elle se rapporte et est particulièrement opportune dans ce contexte.

Par conséquent, ce document ne constitue pas une recommandation complémentaire mais un outil permettant aux parties intéressées de faciliter leurs recherches le cas échéant.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les recommandations portant sur des normes qui ne sont plus applicables ont été supprimées, et que lorsqu'une même recommandation a été formulée plusieurs fois, nous n'avons conservé que la version la plus récente.

Table des matières

1.	PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS IFRS	4
1.1.	Présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global (IAS 1)	4
1.2.	Principes de l'annexe IFRS (IAS 1)	4
1.3.	Présentation du tableau de flux de trésorerie (IAS 7)	5
1.4.	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (IAS 8).....	5
1.5.	Transactions en monnaies étrangères (IAS 21)	5
1.6.	Présentation du résultat par action (IAS 33)	6
2.	CONSOLIDATION.....	6
2.1.	Regroupements d'entreprises (IFRS 3)	6
2.2.	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (IAS 28, IFRS 11)	6
2.3.	Variations du pourcentage d'intérêt dans une filiale (IAS 28, IFRS 3, IFRS 10)	6
2.4.	Informations à fournir (IFRS 12).....	7
3.	EVALUATION A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	7
3.1.	Evaluation à la juste-valeur (IFRS 13).....	7
3.2.	Informations à fournir sur les risques financiers et autres risques.....	7
3.3.	Opérations de gestion du BFR.....	8
3.4.	Autres sujets	8
3.5.	Instruments financiers (IFRS 9, IFRS 7) – éléments spécifiques aux institutions financières.....	8
4.	AUTRES ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	9
4.1.	Rémunérations sur base d'actions (IFRS 2).....	9
4.2.	Contrats d'assurance (IFRS 17).....	9
4.3.	Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5).....	9
4.4.	Chiffre d'affaires (IFRS 15).....	10
4.5.	Contrats de location (IFRS 16)	10
4.6.	Stocks (IAS 2)	11
4.7.	Impôts (IAS 12)	11
4.8.	Immobilisations corporelles (IAS 16)	11
4.9.	Avantages au personnel (IAS 19)	12
4.10.	Dépréciations d'actifs (IAS 36)	12
4.11.	Provisions (IAS 37)	13
4.12.	Immobilisations incorporelles (IAS 38)	13
5.	AUTRES NORMES D'INFORMATIONS FINANCIERES	13
5.1.	Parties liées (IAS 24)	13

5.2. Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	13
6. IMPACTS FINANCIERS DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX.....	14

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS IFRS

1.1. Présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global (IAS 1)

Choix de classement au compte de résultat lorsque les IFRS ne sont pas prescriptives	2016 - §1.4.1.
Indicateurs de performance non définis par les IFRS	2013 - §1.1. 2016 - §1.1. et §1.2.
« Autres produits opérationnels », « autres charges opérationnelles », et notion de résultat opérationnel	2010 - §1.1.2. (agrégats présentés avant le ROC) 2013 - §1.1. (définition de l'agrégat opérationnel utilisé) 2016 - §1.4.2. et §1.4.3. (sous-totaux opérationnels, et notion d'éléments courants et non courants)
Présentation de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2013 - §1.1.
Lien entre les états primaires et les notes annexes, informations à communiquer sur les éléments significatifs	2016 - §1.6.
Présentation des effets de la pandémie de covid-19 et principe de permanence des états financiers	2020 - §2.2.
Effets liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie	2022 - § 3.1.

1.2. Principes de l'annexe IFRS (IAS 1)

Choix comptables clés et principaux jugements de la direction, cohérence des hypothèses retenues pour établir les états financiers	2013 - §1. 2020 - §2.1.2. (dans un contexte d'incertitudes élevées) 2023 - §1.1.3. (amendement IAS 1) 2024 - § 2.2.1. (jugements, hypothèses et sources d'incertitudes,)
Options de première application des IFRS, principes d'application des nouvelles normes et interprétations	2008 - §9.1.
Principe d'importance relative, lisibilité, pertinence et transparence des états financiers	2013 - §1. 2017 - §1.1. 2018 - §2. 2020 - §2.1.1. (dans un contexte d'incertitudes élevées liées à la Covid-19)

	2021 - §3.2.2. (affacturage) et §3.2.3. (aides et mesures gouvernementales) 2022 - §3.1. (effets de la guerre en Ukraine) et §4. (impact des conditions macroéconomiques)
Mention du référentiel comptable utilisé	2010 - §4.2.
Informations à fournir sur le capital et les contrats de liquidité	2011 - §1.1.4.

1.3. Présentation du tableau de flux de trésorerie (IAS 7)

Présentation dans le tableau de flux de trésorerie : principes généraux et choix de présentation de certains éléments	2012 - §6.1.2. 2014 - §4.2. §4.3. 2021 - §3.2.2. (affacturage et affacturage inversé) et §3.2.3 (aides et mesures gouvernementales) 2024 - §2.1.3. (classification des flux de trésorerie, flux sans effets de trésorerie)
Composition du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie	2007 - §7.2.2. (composition, impact IAS 8 d'un changement de définition) 2009 - §7.4. (notion de trésorerie disponible, présentation des découverts bancaires) 2011 - §1.1.1. (rappel des critères IAS 7)
Traitement des liquidités non disponibles	2011 - §1.1.2.
Autres informations à fournir et lien avec les notes annexes	2017 - §1.2. (amendements à IAS 7) 2024 - §2.1.3. (flux les plus significatifs)

1.4. Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (IAS 8)

Justification d'un changement de méthode comptable volontaire	2012 - §6.3.
Continuité d'exploitation (informations à fournir)	2023 - §1.3.2.1. 2024 - §2.1.4.

1.5. Transactions en monnaies étrangères (IAS 21)

Modalités de calcul des écarts de conversion dans des contextes particuliers (exposition significative dans un pays avec plusieurs taux de change, forte volatilité)	2015 - §1.3. 2016 - §2. (Brexit)
--	---

1.6. Présentation du résultat par action (IAS 33)

Informations à fournir sur les instruments non dilutifs à la clôture mais potentiellement dilutifs dans le futur	2010 - §2.1. 2016 - §1.5.
Utilisation d'agrégats ajustés par action	2010 - §2.2.
Traitement des événements postérieurs à la clôture	2010 - §2.1.

2. CONSOLIDATION

2.1. Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Utilisation d'évaluations provisoires	2007 - §9.2.
Accords de paiement éventuels : earn-out et conditions de présence	2011 - §3.2.4.

2.2. Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (IAS 28, IFRS 11)

Présentation de l'impact des opérations liées aux sociétés mises en équivalence au compte de résultat (dépréciations, cessions), et informations à fournir en cas de changement de classement (e.g. passage de participation non consolidée à entreprise associée)	2012 - §6.2.
Entités projets	2014 - §2.2.1

2.3. Variations du pourcentage d'intérêt dans une filiale (IAS 28, IFRS 3, IFRS 10)

Analyse du contrôle	2013 - §5.1. 2022 - §3.3. (effets de la guerre en Ukraine)
Traitement des transactions liées (acquisitions successives)	2011 - §3.2.2.
Engagements de rachat des minoritaires	2009 - §3.5.

2.4. Informations à fournir (IFRS 12)

Hypothèses et jugements importants utilisés dans l'analyse du contrôle	2014 - §2.3. (modifications de la nature du contrôle) 2024 - §2.2.2. (hypothèses et jugements significatifs)
Intérêts minoritaires significatifs	2013 - §5.3.4. 2014 - §2.1.3.
Entités non consolidées ou structurées	2014 - §2.1.5.
Partenariats et entreprises associées	2014 - §2.2.2.

3. EVALUATION A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1. Evaluation à la juste-valeur (IFRS 13)

Prise en compte du risque de non-exécution	2013 - §2.1.1.
Unité de compte à retenir	2013 - §2.1.2.
Immeubles de placement (informations à fournir)	2023 - § 1.3.1.
Informations en annexes	2013 - §2.1.3. 2024 - §2.2.1. (jugements et estimations pris)

3.2. Informations à fournir sur les risques financiers et autres risques

Risque de liquidité	2008 - §1.2.4. 2022 - §4.4.2. (impact des conditions macroéconomiques) 2023 - §1.3.2.2. (endettement et liquidité et opérations d'affacturage) 2024 - §2.1.2. (financements assortis de clauses restrictives) et §2.1.4. (lignes de financement)
Risques de taux	2023 - §1.3.2.3. (conditions macroéconomiques)
Risque matières premières	2015 - §1.2. 2022 - §4.4.2. (impact des conditions macroéconomiques)
Risque pays	2015 - §1.3.

Sensibilité aux différents risques de marché	2008 - §1.2.5. 2022 - §4.4.2. (impact des conditions macroéconomiques)
Localisation de l'information	2008 - §1.3.
Informations relatives aux opérations de couverture	2018 - §4.2. (nouvelles informations à la suite de l'entrée en vigueur d'IFRS 9) 2022 - §4.4.4. (Disparition d'une transaction hautement probable)

3.3. Opérations de gestion du BFR

Transferts d'actifs financiers	2012 - §4.4. 2015 - §2.1.
Gestion centralisée de la trésorerie : critères de compensation, informations à fournir	2015 - §2.3.
Affacturation inversé	2021 - §3.2.2. 2024 - §2.1.1.

3.4. Autres sujets

Distinction dettes et capitaux propres (IAS 32)	2014 - §3.1. et §3.2.
Traitement comptable des renégociations de prêts et informations à communiquer dans les notes annexes	2012 - §4.3. (dans les comptes du prêteur)
Traitement comptable des BSA donnant droit à un nombre variable d'actions – variables financières et non financières	2009 - §1.2.2.

3.5. Instruments financiers (IFRS 9, IFRS 7) – éléments spécifiques aux institutions financières

Application aux activités d'assurance	2023 - §1.1.1. (première application)
Modèle de dépréciation et informations à fournir	2019 - §4.3. (qualité de crédit, rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture, paramètres et hypothèses) 2021 - §4.1.1 (ajustements du modèle et post modèle, informations sur le calcul des pertes attendues) - §4.1.2. (informations prospectives, analyses de sensibilité)

	<ul style="list-style-type: none"> - §4.1.3. (augmentation significative du risque de crédit) - §4.2. (qualité de crédit) - §4.3. (risques climatiques et environnementaux) 2022 - §4.4.2. et §4.4.3. (impact des conditions macroéconomiques)
Classement et évaluation des actifs financiers	<ul style="list-style-type: none"> 2017 - §3.2.1.2. 2018 - §4.4. 2021 - §2.3. (financements dits verts)
Présentation des produits d'intérêts évalués selon la méthode du TIE au compte de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 2019 - §4.1.
Points d'attention dans le contexte de crise liée à la Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> 2020 - §5.1. (gestion du risque de crédit) - §5.2. (calcul des pertes attendues) - §5.3 (informations sur les expositions au risque de crédit et les variations des pertes attendues)
Conditions macroéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> 2023 - §1.3.3.1. (instruments financiers au coût amorti) - §1.3.3.2. (macro-couverture)
Reclassements d'actifs financiers	<ul style="list-style-type: none"> 2022 - §4.4.1. (impact des conditions macroéconomiques)

4. AUTRES ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Rémunérations sur base d'actions (IFRS 2)

Evaluation des paiements en action	<ul style="list-style-type: none"> 2007 - §3.1.2.1. à §3.1.2.3.
Présentation de la charge IFRS 2 au compte de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 2007 - §3.1.1.

4.2. Contrats d'assurance (IFRS 17)

Entrée en vigueur de la norme, première application	<ul style="list-style-type: none"> 2023 - §1.1.3.
---	--

4.3. Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)

Critères de classement en actifs non courants comme détenus en vue de la vente ou en activités abandonnées	<ul style="list-style-type: none"> 2012 - §5.1.1. et §5.1.2. 2022 - §3.2. (effets de la guerre en Ukraine)
Evaluation des actifs destinés à être cédés	<ul style="list-style-type: none"> 2012 - §5.1.3.

4.4. Chiffre d'affaires (IFRS 15)

Analyse agent - principal	. 2024 - §2.2.3.2.
Allocation du prix de transaction aux obligations de prestation	. 2024 - §2.2.3.3.
Existence d'une composante de financement	2017 - §2.2.
Coûts encourus dans la vie du contrat	2017 - §2.3.
Mesure de l'avancement	2017 - §2.4.
Informations à fournir en annexe : principes comptables, jugements et estimations	2018 - §3.3.1. (notamment au titre des obligations de prestation identifiées et de l'évaluation des contrats déficitaires) 2019 - §3.1.
Actifs et passifs sur contrat	2019 - §3.3.
Ventilation du chiffre d'affaires	2019 - §3.2.
Informations à fournir au titre du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir	2019 - §3.4.
Contrats long terme	2024 - §2.2.3.1. (prévisions, jugements et analyse et accords de collaboration)

4.5. Contrats de location (IFRS 16)

Présentation des états financiers	2019 - §2.2.
Principes comptables, jugements et estimations	2019 - §2.4.1. 2020 - §6. (identification du contrat de location)
Durée des contrats de location	2018 - §5.1.1. 2020 - §6.1.1.
Taux d'actualisation	2018 - §5.1.2. 2019 - §2.3.3.
Impôts différés et exemption IAS 12	2018 - §5.2.

Mise en œuvre des tests de dépréciation	2019 - §2.3.4.
Autres informations à présenter dans les notes aux états financiers	2019 - §2.4.2. 2020 - §6.2.2. (sorties de trésorerie liées aux contrats de location) et §6.2.3. (autres informations)
Amendement à la norme IFRS 16 sur les aménagements de loyer consentis par les bailleurs liés à la pandémie de Covid-19	2020 - §6.1.2.

4.6. Stocks (IAS 2)

Incidence d'une crise économique sur l'évaluation des stocks (prise en compte de la sous-activité, adaptation des tests de perte de valeur)	2009 - §6.1. et §6.2.
---	---------------------------------------

4.7. Impôts (IAS 12)

Activation des reports déficitaires	2019 - §5.1.
Incidences d'une crise économique sur l'évaluation des impôts différés	2009 - §5.1 et §5.2.
Preuve d'impôt : réconciliation de l'impôt et du bénéfice comptable	2013 - §4.1.
Effets d'impôts liés à un instrument financier classé en tout ou partie en capitaux propres	2014 - §3.2.
Positions fiscales incertaines (interprétation IFRIC 23)	2019 - §5.2.
Conséquences fiscales des paiements effectués sur les instruments classés en capitaux propres (qualification de dividendes ou non) : informations en annexes	2019 - §5.3.
Réforme fiscale internationale	2023 - §1.1.2.

4.8. Immobilisations corporelles (IAS 16)

Actifs non-utilisés et projets de construction arrêtés	2009 - §4.4.
--	------------------------------

4.9. Avantages au personnel (IAS 19)

Taux d'actualisation et hypothèses clés	2009 - §8.1. et 2012 - §2.2. (sous-jacent utilisé dans la détermination du taux d'actualisation) 2015 - §1.1. (taux de croissance des salaires) 2022 - §4.1. (impact des conditions macroéconomiques)
Présentation des régimes significatifs pour l'émetteur et de leur impact sur les états financiers	2013 - §2.2. 2022 - §4.1. (réconciliation)
Analyses de sensibilité	2013 - §2.2.
Réforme des retraites	2023 - §1.1.4.

4.10. Dépréciations d'actifs (IAS 36)

Identification des UGT et principes de mise en œuvre des tests de dépréciation	2009 - §4.1. 2020 - §3.1. (fréquence des tests de dépréciation notamment dans un contexte de crise) 2021 - §2.3. (prise en compte du risque de changements climatiques) 2024 - §2.2.1.
Evaluation de la juste valeur nette des frais de cession par la méthode des flux de trésorerie de marché (2008) ou des multiples (2012)	2008 - §3.2. 2012 - §1.3.
Hypothèses utilisées (mise en œuvre des tests de dépréciation, yc en cas de crise économique, et analyses de sensibilité)	2006 - §5.3. (principes généraux) 2008 - §3.1. (incidence d'une crise sur la détermination du taux d'actualisation) 2009 - §4.1. (rappel des informations requises par la norme) 2011 - §2.2.1.1. et §2.2.1.3. (cas particulier des UGT ou groupes d'UGT correspondant à une filiale cotée) 2021 - §2.3. (prise en compte des changements climatiques) 2022 - §4.2. (hypothèses clés et sensibilité, impact des conditions macroéconomiques) 2023 - §1.2.2. (prise en compte des changements climatiques)

	2024 - §2.2.1. (jugements effectués, hypothèses et autres sources d'incertitude)
Cessions partielles d'UGT	2011 - §2.2.2.2.

4.11. Provisions (IAS 37)

Informations en annexe et lien avec les autres éléments de la communication financière	2012 - §3.1. et §3.2. 2022 - §4.4.3. (contrats déficitaires)
Taux d'actualisation et sensibilité	2015 - §1.1.

4.12. Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Description des incorporels significatifs contrôlés mais non activés	2006 - §8.
--	----------------------------

5. AUTRES NORMES D'INFORMATIONS FINANCIERES

5.1. Parties liées (IAS 24)

Identification des parties liées de l'entité et nature des informations à présenter	2007 - §4.1. à §4.7.
---	--------------------------------------

5.2. Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Définition des secteurs opérationnels et regroupements de secteurs	2008 - §8.1.1. 2011 - §3.1.2. (regroupements de secteurs)
Nature des secteurs présentés et comparabilité de l'information sectorielle d'un exercice à l'autre et au sein des différents supports de communication financière	2008 - §8.1.2. 2016 - §1.3.
Allocations d'éléments aux secteurs opérationnels (e.g. pertes de valeur sur écarts d'acquisitions, impacts de restructuration, écart d'acquisition)	2010 - §3.3.
Autres informations requises par la norme à présenter (e.g. sur les principaux clients) et utilisation d'indicateurs reposant sur des principes non conformes aux IFRS	2010 - §3.2. 2016 - §1.3. (indicateurs non IFRS)

6. IMPACTS FINANCIERS DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Lien entre information financière et extra-financière	2022 - §2.2.2. 2023 - §1.2.1.
Principes comptables, jugements exercés et hypothèses retenues	2023 - §1.2.1.
Informations financières à communiquer	2022 - §2.2.1. 2023 - §1.2.3. (contrats d'approvisionnement en énergie verte) - §1.2.4. (Quotas de CO2 et autres émissions carbone) - §1.2.5. (financements indexés sur des critères de durabilité - institutions financières)
Impacts du changement climatique et des risques environnementaux sur les états financiers	2021 - §2.3. (tests de dépréciation, financements dits verts) - §4.3. (pertes de crédit attendues) 2022 - §2.2.2. (impact des engagements et objectifs) - §2.3. (tests de dépréciation) - §2.4.1. (provisions, impôts différés, passifs éventuels et plans de paiement en actions) - §2.4.1. (montages structurants, contrats significatifs) - §2.4.3. (pertes de crédit attendues) 2023 - §1.2.2. (tests de dépréciation) - §1.2.6 (chiffre d'affaires et informations sectorielles) - §1.3.1. (juste valeur des immeubles de placement)
Gouvernance	2022 - §2.1.

L'AMF rappelle que la liste des recommandations de l'AMF sur la communication financière est présente sur le [site de l'AMF](#).